

L'un des événements marquants, mentionnés dans les derniers journaux français, est la discussion sur les congrégations religieuses, où le malencontreux M. Dupin a été répondu si victorieusement, par S. E. le Cardinal Mathieu, par S. E. le Cardinal Morlot, et aussi par d'autres laïques distingués parmi lesquels M. Boulay de la Meurthe et M. le premier président Barthe.

M. Dupin parlant contre l'extension des Congrégations religieuses et l'accroissement de leur bien depuis quelques années, avait signalé ces deux faits comme désastreux et éminemment dangereux pour l'Etat, déclarant qu'en de telles circonstances on devait pousser le cri de détresse du Consul Spurius Posthumius: *Nunquam tantum malum in republicâ fuit nec ad plura pertinent.*

Mgr. Mathieu a eu un beau mouvement d'éloquence en lui répondant.

“ Savez-vous bien, Messieurs les sénateurs, a-t-il dit, à quels faits se rapportent ces paroles? ouvrez Tite-Live à son livre 39e, et vous verrez qu'elles ont trait à la société des Bacchanales.

“ Vers le milieu du sixième siècle de la fondation de Rome arriva en cette ville un mauvais Grec, homme de rien, mauvais surtout par ses mœurs et ses doctrines.

“ Cet homme s'étant mis en relation avec quelques personnes, leur débita ses maximes affreuses. C'étaient des débauches raffinées, la pratique des faux témoignages, des pièces fabriquées, des mystères, des violences et des ruses. Bien plus, c'étaient des crimes contre nature auxquels on forçait les jeunes gens; c'étaient des assassinats et des meurtres dont on faisait disparaître les victimes. Cette association infâme fit bientôt de tels progrès qu'à Rome seule elle comptait plus de sept mille affiliés; elle s'était aussi répandue dans les provinces. A des jours donnés on se réunissait et on se livrait à des excès inouïs. Enfin toutes ces horreurs furent découvertes, des complices révélèrent tout, on assembla le peuple pour le prévenir, et c'est alors que le consul Spurius Posthumius tint ce langage :

“ *Nunquam tantum malum fuit in Republicâ nec ad plura pertinent.*

“ *Jamais, jamais on n'a vu un plus grand mal dans l'Etat et s'étendant à plus de crimes, ni à plus de coupables.*

“ Or, je vous le demande, Messieurs les Sénateurs, quelle ressemblance y a-t-il entre cette société des Bacchanales, le mal qui s'y faisait et nos communautés religieuses ?

“ Les sœurs hospitalières, que font-elles au chevet des mourants, si ce n'est consacrer leur temps et leurs soins aux malades? Est-ce là le *tantum malum* ?

“ Les communautés enseignantes qui se prodiguent à la jeunesse, qui donnent des leçons si pieuses, si pures, si vertueuses, est-ce donc là le mal, le grand mal de la société ! *Tantum malum.*

“ Et même les communautés cloîtrées, les âmes pures et saintes qui élèvent vers Dieu leurs mains innocentes pour détourner ses fléaux, désarmer ses colères, est-ce aussi *tantum malum*.

“ Assez, assez, Messieurs, brisons sur ce rapprochement, il est trop pénible à vos cœurs. (Approbation.)”

Après un tel début, on conçoit avec quel intérêt et quelle sympathie le Cardinal continua son discours qui fut salué à sa péroraison par les marques les plus nombreuses d'approbation.

Les nouvelles d'Italie sont toujours inquiétantes, les révolutionnaires ne cachent plus leurs projets d'un bombardement général, mais comme les derniers rapports sont vagues et contradictoires, nous attendons encore pour en faire mention ici; ce que nous pouvons signaler, c'est l'incohérence des assertions du *Siècle*: tantôt il montre l'administration Romaine comme incapable d'établir l'ordre dans les Etats qu'elle régit et tantôt il lui refuse le droit de prendre aucune mesure pour assurer la paix et la tranquillité.

Dans d'autres circonstances, il blâme la sévérité de la Cour de Rome contre les usuriers et les prêts à intérêts excessifs, et ensuite sans s'apercevoir du défaut de sa logique, il lui fait un crime de recourir à un emprunt légitime.

Un jour il a établi l'impossibilité où le Souverain était de se défendre contre le nombre et la fureur de tant d'ennemis acharnés, et ensuite quand il le voit faire appel à un brave général et à de généreux volontaires, il s'écrie avec une vertueuse indignation: *Vous ne devez pas avoir d'armée, le glaive répugne à vos mains, qui ne doivent que bénir; vous devez vous contenter de prier.*

Il semblerait dès lors que le Souverain Pontife a au moins le droit de faire appel à la prière, mais le *Siècle*, qui lui donnait ce conseil, change aussitôt de langage et s'écrie: *Vous ne devez pas, dans une matière politique, user d'armes spirituelles, vous confondez ce qui ne doit pas être confondu: le soin de votre trône de Souverain et les intérêts de la Religion; le Roi et le Prêtre.*

C'est ainsi que les ennemis de la Religion discutent les intérêts les plus sacrés, n'est-ce pas le cas de dire qu'il n'y a dans toutes ces attaques, ces manœuvres, ces agressions qu'un tissu ignoble de contradictions.

Nous avons eu de belles et douces fêtes à l'occasion de la distribution des prix—ici, au centre de la ville, dans une magnifique enceinte toute fraîche encore des travaux de l'artiste, là-bas sur le haut d'une belle montagne, puis au bord d'un beau fleuve et en présence d'un horizon immense. Nous avons vu mettre à exécution toutes les ressources offertes par la musique, la poésie, la littérature dans les formes les plus variées.

Ces essais nous enchantent et nous charment parce qu'ils nous semblent la réalisation la plus heureuse de tout ce que le bien, le beau, le vrai peuvent atten-